
[Imprimer](#)

Des travaux d'infrastructures et de voirie transitoire dans le 20e arrondissement

Image

La Semapa recherche un prestataire pour les travaux d'infrastructures et de voirie transitoire de la voie nouvelle Duvernois, de l'allée diagonale et de la partie est du quai Python de la ZAC Python-Duvernois à Paris (20e arrondissement).

Dans le 20e arrondissement de la capitale, la ZAC Python-Duvernois amorce sa troisième et dernière phase. Celle-ci verra notamment la démolition partielle de la barre située rue Louis Lumière, la réalisation du parc sportif et de multiples constructions de lots couplées à des réhabilitations de tours. Cet ambitieux projet vise à apporter de la diversification fonctionnelle et œuvrer en faveur d'une plus grande mixité sociale, au bénéfice de la qualité de vie du quartier. Dans ce contexte de transformation globale, l'opération de l'aménagement provisoire de la voie nouvelle Duvernois et du quai Python couvre un périmètre bordé par l'avenue de la Porte de Bagnolet et l'avenue Cartellier au nord, la rue Serpolet au sud, les rues Louis Lumière et le boulevard périphérique respectivement à l'ouest et à l'est.

Pour le compte de la Semapa, aménageur de la ZAC intervenant en qualité de concessionnaire de la ville de Paris, un marché a été lancé concernant les ouvrages d'infrastructures et de voirie transitoire. Celui-ci inclut entre autres les travaux préparatoires, de terrassements, de bordures et signalisations ainsi que les réseaux divers. Figurent aussi au nombre des prestations prévues, la fourniture, la pose et la fixation des canalisations d'assainissement, celles d'eau potable et non potable, de même que l'installation du réseau d'éclairage public.

Le marché étant alloti, un premier lot portera principalement sur les installations de chantier, les travaux de démolition des revêtements et des mobiliers divers existants, les terrassements généraux, ainsi que la construction d'une galerie d'assainissement (égout) visitable en béton armé avec blindages, de murs de soutènement et d'une voirie de chantier. Un second lot concernera les canalisations en fonte, tandis qu'un troisième s'attachera au matériel d'éclairage, aux massifs, aux câblages et à l'armoire de commande.

[Consulter l'avis](#)